



**EXTRAIT**  
**DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 10 février 2005

Membres présents :

**Président :** M. REBSAMEN

**Secrétaires :** Melle MASLOUHI - M. BEKHTAOUI

M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BELLEVILLE - M. BERNARD J.J. -  
M. BERTELOOT - Mme BESSIS - Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER -  
M. BOURNY - M. BRESSAND - M. BRIOT - M. BRUYERE - M. CARBONNEL -  
Mme COLOMBET - M. DANIERE - Mme DARCIAUX - M. DELATTE -  
Mme DELEBARRE - M. DESVIGNES - M. DODET - M. DUBOIS - M. DUPIRE -  
Mme DURNERIN - M. ESMONIN - M. ETIEVANT - M. FOUCHERES -  
M. FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS - M. GILLOT J.P. -  
M. GILLOT G. - M. GONDELLIER - Mme HERVIEU - M. HESSE - M. IZIMER -  
M. JOLY - M. JULIEN - M. LABORIER - M. LAURENT - Mme LEMOUZY -  
M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON -  
Mme MASSU - M. MENUT - M. MILLOT - M. MOREAU - M. NOWOTNY -  
M. NUDANT - M. OBRIOT - M. PARIS - M. PERRIN - M. PETITJEAN -  
M. PILLIEN - M. PINON - Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY -  
M. ROIZOT - Mme ROY - M. SOUMIER - Mme TENENBAUM - M. VOUILLOT

Membres absents :

M. ALLAERT (pouvoir à M. GILLOT G.) - M. AUDARD (pouvoir à  
M. PRIBETICH) - Mme AVENA (pouvoir à Mme DURNERIN) - Melle BERNARD  
M. (pouvoir à Melle MASLOUHI) - M. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN) -  
M. CHAPUIS (pouvoir à M. FOUCHERES) - M. CHEVIGNY (pouvoir à  
M. BELLEVILLE) - M. DINCHER (pouvoir à M. SOUMIER) - M. DOUHAIT  
(pouvoir à M. DESVIGNES) - Mme FLAMENT (pouvoir à M. JULIEN) -  
M. SAUNIE (pouvoir à M. BOUHELIER)

---

**OBJET : HABITAT - LOGEMENT - RENOUVELLEMENT URBAIN - URBANISME - Affaires  
foncières - Dijon - Esplanade Erasme - Rue Chanoine Jean Marilier - Acquisition d'un terrain.**

Monsieur et Madame Jean-Pierre BLAGONJA ont proposé à la Communauté la vente de leur terrain situé rue Chanoine Marilier à Dijon.

Cette parcelle en nature de jardin est entièrement grevée de la servitude d'emplacement réservé n°25 au Plan Local d'Urbanisme au bénéfice de la Communauté de l'agglomération dijonnaise ayant pour objet l'amélioration des liaisons Nord-Sud et Est-Ouest des équipements d'enseignement et de recherche dans le cadre de l'aménagement de l'Esplanade Erasme. L'acquisition de cette parcelle permettra de poursuivre la maîtrise foncière nécessaire à l'aménagement de ce secteur dont la mise en œuvre est prévue dans la programmation 2005 du contrat d'agglomération approuvée par délibération du 16 décembre dernier.

Suite à l'accord intervenu avec les propriétaires, il est proposé d'acquérir ce terrain nu de 477 m<sup>2</sup> moyennant le prix de 9 540 € soit 20 € le m<sup>2</sup>, lequel prix est conforme à l'estimation du Service des Domaines.

**LE CONSEIL**  
**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

- **d'acquérir** sur M. et Mme Jean- Pierre BLAGONJA demeurant 3 rue Pasteur à Sennecey-lès-Dijon, une parcelle de terrain située à Dijon, rue Chanoine Jean Marilier, cadastrée section BX n°37 de 477 m<sup>2</sup> ;
- **de dire que** le montant de l'acquisition qui s'élève à la somme de 9 540 €, sera financé sur le crédit ouvert au budget principal de l'exercice en cours ;
- **d'autoriser** le Président à signer tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser cette affaire.

Pour extrait conforme,  
Le Président



Publié le 11.02.05  
Déposé en Préfecture le

**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**  
Déposé le :

**15 FEV, 2005**





**Conseil de Communauté du 10 Février 2005  
Commission Habitat – Logement du /**

VU pour être annexé à délibération

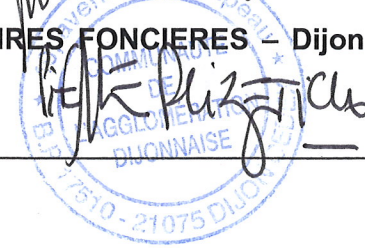
du Conseil du : 10.02.05

DIJON, le : 16.02.05

**Objet du rapport**

**HABITAT – LOGEMENT- RENOUELEMENT URBAIN – AFFAIRES FONCIERES – Dijon – Esplanade Erasme – Rue Chanoine Jean Marilier – Acquisition d'un terrain**

**LE PRÉSIDENT,**



**Synthèse**

Suite à l'accord intervenu avec les propriétaires M. et Mme Jean-Pierre BLAGONJA, il est proposé d'acquérir un terrain nu situé à Dijon, rue Chanoine Jean Marilier, cadastré section BX n°37 de 477 m<sup>2</sup> moyennant le prix de 9 540 € soit 20 € le m<sup>2</sup>, lequel prix est conforme à l'estimation du Service des Domaines.

Cette parcelle en nature de jardin est entièrement grevée de la servitude d'emplacement réservé n°25 au Plan Local d'Urbanisme au bénéfice de la Communauté de l'agglomération dijonnaise ayant pour objet l'amélioration des liaisons Nord-Sud et Est-Ouest des équipements d'enseignement et de recherche dans le cadre de l'aménagement de l'Esplanade Erasme.

L'acquisition de cette parcelle permettra de poursuivre la maîtrise foncière nécessaire à l'aménagement de ce secteur dont la mise en œuvre est prévue dans la programmation 2005 du contrat d'agglomération approuvée par délibération du 16 décembre dernier.

**Incidence financière**

Crédits inscrits					Crédits demandés		
Ligne budgétaire		B.P.	B.S.	Disponible *	Ligne budgétaire		BS ou BP n + 1
Imputation	Intitulé				Imputation	Intitulé	
D10933	Acquisition terrains Erasme	500 000,00					

**Subventions demandées (montants estimés)**

Instances sollicitées	Montant demandé
⇒ État	
⇒ Région	
⇒ Département	
⇒ Autres :	

**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**

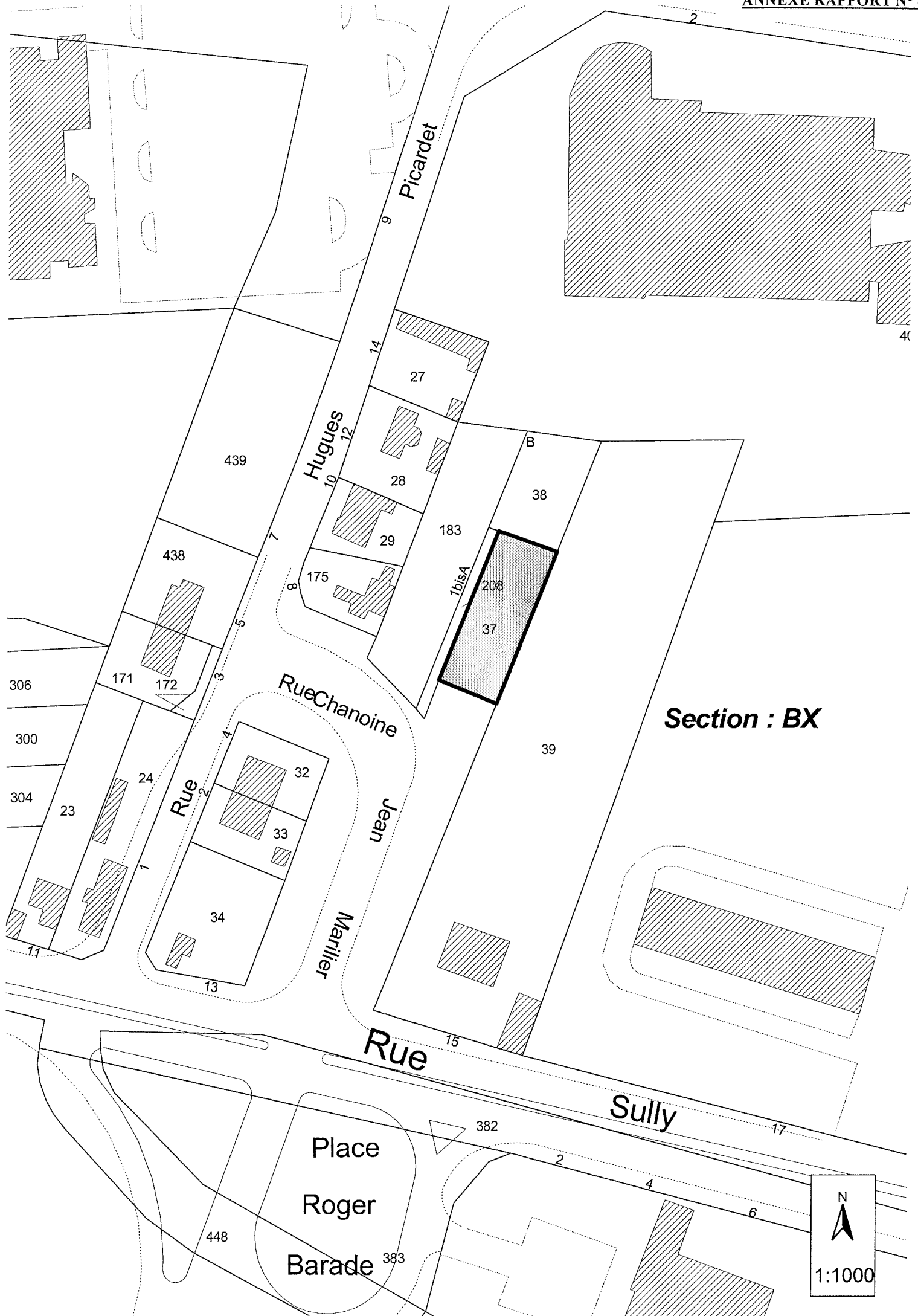
Déposé le :

**15 FEV. 2005**

**Observations**



**Avis de la commission**



**Section : BX**

